

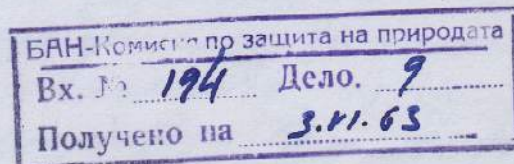


☎ (021) 71 44 01

Télégr. Unicorn Morges  
Morges - Suisse

Monsieur le Président  
Académie Bulgare des Sciences  
Commission pour la Protection de  
la Nature  
Boulevard Ruski, Nr 1

SOFIA, Bulgarie



le 20 mai 1963

Monsieur,

M. W. Burhenne, Président du Comité de législation et d'Administration de l'UICN, envisage la possibilité de doter ce Comité d'un nombre adéquat de membres d'ici à l'Assemblée Générale de l'UICN qui se tiendra en septembre. Jusqu'à présent, les réunions se sont déroulées et la correspondance échangée sur une base ad hoc, quand et où l'occasion se présentait et lorsque les personnes intéressées aux aspects légaux et administratifs de la Conservation étaient disponibles.

Maintenant que toutes les informations sont rassemblées, il semble désirable que les experts accordent leur attention à la possibilité d'établir une meilleure coordination des procédures législatives et administratives. Parmi les résolutions récemment adoptées par l'UNESCO et ratifiées par l'Assemblée Générale des Nations Unies, il en est une visant plus spécialement à une législation améliorée et plus effective en matière de conservation et l'UICN se voit de plus en plus fréquemment appelée à fournir des exemples de "législation type".

C'est pourquoi, si vous avez connaissance de noms de personnes possédant les qualifications légales requises et qui se sont spécialisées dans les problèmes législatifs et administratifs inhérents à la conservation des ressources naturelles et de la vie sauvage et susceptibles d'accepter de faire partie de ce Comité, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir en informer M. W. Burhenne, (Bonn, Bundeshaus, Postfach 9110, Allemagne Fédérale).

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Hugh F.I. Elliott  
Secrétaire Général ff.



R=N 726/12.VI.63=0.28 ab

11. Juni

63

Herrn

M. W. Burhenne

Präsident des Komitees für  
Gesetzgebung und Administra-  
tion bei d. UICN

BONN

Bundeshaus, Postfach 9110

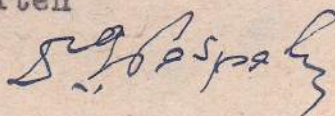
Sehr geehrter Herr Präsident!

In einem Brief vom 20. Mai ds. J. bat uns Herr Elliot Ihnen die Namen derjenigen Personen mitzuteilen, die erworbene gesetzliche Eigenschaften haben und sich auf gesetzgebende Probleme und Administration im Zusammenhang mit Naturschutz und ihren Ressourcen spezialisiert haben.

Im Zusammenhang mit oben erwähnten teilen wir Ihnen mit, daß wir bei uns in Bulgarien keine solche Spezialisten haben.

Mit vorzüglicher Hochachtung

Präsident der Kommission für  
Naturschutz b. d. Bulg. Akademie der  
Wissenschaften



Prof. Dr. G. Paspalev

